

# Lycée Blaise Pascal

CLERMONT-FERRAND

## SECTION SPORTIVE ATHLETISME

### 2023-2024

*Document destiné à l'information des élèves, représentant légaux des élèves, enseignants, professeurs principaux*



Lycée Blaise Pascal

36 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Tel : 0473982650

<http://lyc-blaise-pascal-clermont.ent.auvergnerhonesalpes.fr/>

[0630018c@ac-clermont.fr](mailto:0630018c@ac-clermont.fr)



## **1- OBJECTIF DE LA SECTION SPORTIVE ET PROFIL DES ELEVES**

Les sections sportives procurent aux élèves la possibilité de **bénéficier d'un entraînement plus soutenu** dans une discipline de leur choix, tout en suivant **une scolarité normale**.

Suivre sa scolarité dans le cadre d'une section sportive impose **des exigences fortes pour concilier travail scolaire et pratique sportive**. Il faut donc que les élèves qui font ce choix est une réelle puissance de travail, un solide sens de l'organisation et une forte motivation.

## **2- CONDITIONS D'ACCES EN SECTION SPORTIVE**

La section accueil des filles et des garçons. Elle est ouverte aux élèves effectuant leur scolarité en seconde générale et technologique puis en série générale.

Conditions d'accès :

**Être admis en seconde** et avoir obtenu de **très bons résultats sportifs et scolaires**.

**Faire des choix compatibles avec l'organisation d'une classe à horaires aménagés :**

LVA : Anglais

LVB : Espagnol ou Allemand

Aucunes options facultatives

En classe de première et terminale, choisir dans la mesure du possible un enseignement de spécialité commun

Anticiper la possibilité d'avoir cours le samedi matin.

Procédure : les élèves doivent constituer deux dossiers.

1. **Le dossier sportif** est à retirer au lycée Blaise Pascal ou à télécharger sur le site internet de l'établissement <https://lyc-blaise-pascal-clermont.ent.auvergnerhonealpes.fr/formations/seconde/>  
Menu ⇨ présentation du lycée ⇨ section sportive ⇨ dossier de candidature
2. **Le dossier scolaire :**
  - **Le dossier d'orientation de fin de 3eme** (ou de fin de seconde ou première) doit être établi par l'établissement d'origine.
  - Indiquer en première page, en rouge, la mention « **section sportive athlétisme** » avec en **1er vœu** d'affectation **lycée Blaise Pascal**.
  - Indiquer en **2<sup>ème</sup> vœu** le nom de l'établissement du secteur habituel de recrutement.

Ces pièces sont à retourner au lycée Blaise Pascal **avant le 20 mai 2024** (date susceptible d'être modifiée – tel au 04 73 98 26 55). Vérifier sur le site du lycée. Envoyer une copie numérique au responsable du sport étude : [Clement.buisson@ac-clermont.fr](mailto:Clement.buisson@ac-clermont.fr)

Une réunion d'information (sous réserve) sera organisée le **samedi 29 juin 2024** matin au lycée Blaise Pascal, pour les élèves admis. Une notification sera adressée précisant l'heure. Les élèves sélectionnés et leurs responsables légaux pourront, à ce moment-là, compléter le dossier d'inscription.

## **3- REGIME DES ELEVES**

L'élève peut choisir l'un des quatre régimes suivants :

**Internat - Interne/Externé - Demi pensionnaire – Externat**

Les filles et les garçons seront hébergés à l'internat du lycée Blaise Pascal. Ce dernier est ouvert le dimanche soir à partir de 19h.

## 4- FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Les élèves de la section sportive bénéficient d'un emploi du temps à horaires aménagés :

- Dans la mesure du possible, les élèves sont libres tous les jours à 17h sauf le jeudi (pas d'entraînement).
- Les cours du samedi matin sont évités au maximum mais cela peut arriver.
- Si court le samedi matin : autorisation d'absence automatique en cas de compétition plus rattrapage des cours manqués avec un enseignant du lycée.

### L'entraînement :

Cet entraînement est planifié en fonction du niveau sportif, de la spécialité et de l'âge des élèves.

Ils se déroulent :

- Au stadium Jean pellez (principalement)
- Sur le complexe sportif des cézeaux (principalement)
- Au lycée, pendant la pause méridienne, le lundi et le jeudi

Les élèves bénéficient de la totalité des horaires d'enseignements obligatoires relevant de leur niveau de scolarité. En classe de première et de terminale, un enseignement de spécialité commun sera souhaité pour optimiser l'aménagement de l'emploi du temps.

La section sportive propose aux élèves rentrants un encadrement technique **sur 4 spécialités athlétiques :**

1. **EREUVES COMBINEES**
2. **SAUT A LA PERCHE**
3. **SPRINT/SAUT**
4. **DEMI-FOND**

	LUNDI				MARDI				MERCREDI				JEUDI				VENDREDI											
12h-13h	PREPARATION PHYSIQUE Temps commun au lycée												PREPARATION PHYSIQUE Temps commun au lycée															
	DEMI FOND	EC	PERCHE	SPRINT SAUT	DEMI FOND	EC	SPRINT SAUT	PERCHE	DEMI FOND	EC	PERCHE	SPRINT SAUT					EC	PERCHE	SPRINT SAUT	DEMI FOND								
16h30-17h					GAMMES ET MOBILITES Temps commun au stadium								REPOS															
17h-17h30									ENTRAINEMENT 17H-19H15																			
17h30-18h	ENTRAINEMENT 17H30-19H15				ENTRAINEMENT 17H30-19H15				ENTRAINEMENT 17H-19H15				ENTRAINEMENT 17H30-19H15															
18h-18h30																												
18h30-19h15																												

La section sportive fonctionne pendant les heures d'ouverture de l'établissement pour un volume horaire hebdomadaire d'entraînement situé entre 8h et 12h par élève.

### Les compétitions :

La planification des compétitions est faite **en concertation avec les clubs** selon le calendrier. Les **compétitions UNSS sont prioritaires et obligatoires.**

**Les plus :** Un suivi kiné et sophrologique (pour les volontaires) ont été mis en place pour les élèves.

## Les relations avec les clubs :

L'athlète qui entre en section sportive à l'obligation d'être **licencié FFA avant le 15 novembre de l'année en cours.**

## Tenue sportive des élèves :

Une tenue sportive est à prévoir (maillot ou brassière de compétition, survêtement, sac à dos, etc. aux couleurs de la section). Le montant sera égal au prix coûtant (100 € l'année dernière) ; le solde à la réception de la facture sera réglé par chèque.

## Quelques points d'histoire

La section sportive athlétisme du lycée Blaise Pascal a été ouverte en 1982.

Plusieurs centaines d'athlètes sont passés par l'établissement, dont un grand nombre a fait une carrière nationale ou internationale. Les différentes générations qui se sont succédées ont remporté des dizaines de titres de champion de France par équipe et se sont distinguées par une quarantaine de sélections internationales.

<p><b><u>En 2012-2013 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 5<sup>ème</sup> au Championnat de France CROSS</li><li>- Vice-championne de France aux indoor challenge SAUTS</li><li>- 1 cadet champion de France en PERCHE</li><li>- 1 cadette championne de France en PERCHE</li><li>- 8<sup>ème</sup> en challenge HAIES aux indoor</li></ul>	<p><b><u>En 2017-2018 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Equipe fille vice-championne de France de Cross</li><li>- Equipe mixte 4<sup>ème</sup> des France de Cross-country</li><li>- Championnats de France indoor : 3<sup>ème</sup> challenge saut</li><li>- Championnats de France estivaux : 11<sup>ème</sup></li></ul>
<p><b><u>En 2013-2014 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 3<sup>ème</sup> place aux championnats de France en salle</li><li>- 3<sup>ème</sup> place aux championnats de France de cross en cadets</li><li>- 3<sup>ème</sup> place individuelle en cadets aux championnats de France de cross</li><li>- 5<sup>ème</sup> place en juniors</li></ul>	<p><b><u>En 2019-2020 :</u></b></p> <p>3<sup>ème</sup> en Cross-country (équipe mixte) et 1<sup>er</sup> chez les filles (qualification aux ISF)</p> <p>En salle : 11<sup>ème</sup> aux championnats de France</p> <p>Été : covid, pas de compétitions</p>
<p><b><u>En 2014-2015 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Titre de vice-championne de France indoor en challenge SAUT</li><li>- Titre de vice-championne de France Estival en challenge COURSE</li></ul>	<p><b><u>En 2020-2021 :</u></b></p> <p>Covid, pas de compétitions</p>
<p><b><u>En 2015-2016 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 3<sup>ème</sup> place aux championnats de France UNSS Indoor en challenge SAUTS par équipe</li><li>- Une élève a participé aux Olympiades UNSS en Turquie en challenge SAUTS (perche) et RELAIS</li><li>- elle a fait partie de l'équipe nationale, médailles d'argent en SAUTS et RELAIS</li></ul>	<p><b><u>En 2021-2022 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Champions de France en Cross-country (équipe mixte)</li><li>- 3 élèves qualifiées aux Gymnasiades (jeux olympiques de la jeunesse)</li><li>- 4<sup>ème</sup> aux Championnats de France estivaux</li></ul>
<p><b><u>En 2016-2017 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Equipe fille championne de France de Cross (équipe mixte 18<sup>ème</sup>)</li><li>- Championnats de France indoor : 4<sup>ème</sup> challenge saut / 8<sup>ème</sup> Challenge haies / 11<sup>ème</sup> challenge vitesse.</li><li>- Championnats de France estivaux : 5<sup>ème</sup> challenge haies / 8<sup>ème</sup> challenge vitesse.</li></ul>	<p><b><u>En 2022-2023 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vice-Champions de France en Cross-country (équipe mixte)</li></ul>